



Bulletin Municipal

Janvier 2026



Neufchâtel, mon village

Chères Neufchâtelloises, Chers Neufchâtellois,

À l'occasion de la nouvelle année, il me tient à cœur de revenir sur les réalisations qui ont marqué notre commune au cours du second semestre 2025. Nous avons franchi une étape importante avec la mise en vente des parcelles du lotissement La Bretèche, offrant de nouvelles opportunités pour accueillir de nouveaux foyers dans notre village. L'inauguration du vitrail de l'église, le 4 octobre dernier, fut un moment fort de notre vie communale, fruit d'une mobilisation collective et d'un engagement patrimonial. Je rappelle d'ailleurs que la cagnotte lancée via la Fondation du Patrimoine pour soutenir ce projet reste ouverte à toutes les contributions, si vous souhaitez participer à la préservation de notre patrimoine.

Nous avons également poursuivi notre engagement en faveur de l'accessibilité, avec l'amélioration du parvis de l'église réalisée par nos agents techniques, que je remercie chaleureusement pour leur implication. Par ailleurs, les travaux de sécurisation de la rue du Clairet, avec la création d'un chemin piétonnier, sont en cours et s'achèveront au début de l'année 2026, renforçant la sécurité de tous.

En 2026, notre commune va connaître un grand chantier avec la réhabilitation de l'école maternelle. Le permis de construire a été déposé et l'appel d'offres sera lancé très prochainement, signe de notre volonté d'offrir aux enfants des conditions d'accueil modernes et adaptées.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, une très belle et heureuse année 2026, placée sous le signe du partage, de la convivialité et du dynamisme pour notre commune.

Amicalement,

Jean-Denis GUIBERT, votre Maire,
et l'ensemble du Conseil Municipal

VIE MUNICIPALE - L'ACTUALITÉ

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 - RECAPITULATIF REGLEMENTAIRE

Dans quelques semaines, vous serez appelés aux urnes afin d'élire un nouveau conseil municipal. Depuis 2020, Neufchâtel-en-Saosnois a dépassé les 1 000 habitants, passant au seuil réglementaire des communes de + 1 000 habitants.

Pour pouvoir voter aux élections municipales de 2026 (prévues les **15 et 22 mars 2026**), il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Les dates limites à respecter sont les suivantes :

✚ jusqu'au mercredi 4 février en ligne.

🏛️ jusqu'au vendredi 6 février en mairie.

Afin de vérifier votre situation, il est possible de consulter le site « Service Public - Je vérifie ma situation électorale ».

Pour les communes comptant entre 1 000 et 3 499 habitants, le conseil municipal se compose de **15 membres**. Les listes candidates doivent comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir, avec possibilité de **2 suppléants**. Ainsi, un bulletin de vote pourra comporter jusqu'à 17 noms.

Le scrutin se déroule selon un système de liste à deux tours, **sans possibilité de panachage**. Toute modification apportée au bulletin de vote entraînera automatiquement la nullité de celui-ci.

INAUGURATION DU DISPOSITIF « SENTINELLES DE LA FORET »

Le jeudi 3 juillet dernier, Monsieur LE MÈNER, Président du Conseil Départemental, Madame RENAUDIN, Cheffe de l'agence ONF des Pays de la Loire et les maires ou adjoints des communes d'Ancinnes, Louzes, Villeneuve-en-Perseigne, Villaines-la-Carelle, Aillières-Beauvoir et Neufchâtel-en-Saosnois étaient réunis pour l'inauguration du dispositif « Sentinelles de la Forêt » pour le massif forestier de Perseigne.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche participative : il invite les habitants, les promeneurs, ou encore les associations à devenir des sentinelles, c'est-à-dire des observateurs attentifs de la forêt en signalant toutes anomalies (dépôts sauvages, départ de feu, etc...).

Des panneaux rappelant ce dispositif sont implantés sur tout le massif de Perseigne.



INAUGURATION DU VITRAIL DE L'EGLISE SAINT ETIENNE

L'après-midi du 4 octobre 2025 a débuté par une bénédiction officielle, réalisée par Benoit Pierre, vicaire général venu remplacer Mgr J.P Vuilemin, évêque du Mans, empêché pour raison familiale. Étaient également présents Emmanuel Jamin, curé de la paroisse, et Jean-Claude Théotime, diacre.



Dans un second temps, nous avons assisté à un concert proposé par Sarthe Lyric, mettant en avant les talents de Katalin Vamosi et Yanis Benabdellah, accompagnés au piano par Dmitri Negrimovski, avec Fernand Legeard dans le rôle du récitant.

La générosité des personnes présentes lors de cette belle soirée a permis de collecter la somme de 2 836 € de dons, destinée à financer la réalisation du vitrail.

Si vous le souhaitez, vous pouvez encore contribuer à cette cagnotte soit :

- Par chèque :

En complétant les informations du bulletin de don (disponible en mairie) et en le retournant à Fondation du patrimoine, Pays de la Loire, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné du règlement à l'ordre de « Fondation du patrimoine - Vitrail de l'église Saint-Étienne Neufchâtel-en-Saosnois ».

- Sur le site internet de la Fondation du patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org/103126 ou en flashant le QR code ci-contre



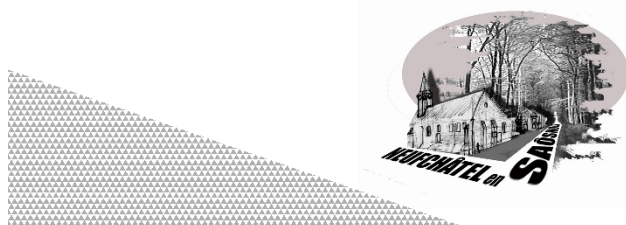
Nous tenons à remercier chaleureusement tous les donateurs pour leur soutien.

FAITES PASSER L'INFORMATION - TERRAIN A BATIR

TERRAINS À VENDRE

6 parcelles viabilisées - Libres de constructeur

**de 617m² à 1199m²
40€ le m²**



CONTACTEZ-NOUS !

www.mairieneufchatel72.fr

secretariat@mairieneufchatel72.fr

02 43 97 74 15

LES MANIFESTATIONS ET COMMÉMORATIONS DU 2nd SEMESTRE 2025

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Suivie du traditionnel repas des aînés à la salle polyvalente



Madame JOUIN et Monsieur CHABLE, doyens de ce repas



Et pour finir l'année, le Noël Communal 2025



Cette année le Père Noël a décidé de venir en buggy grâce au Centre Équestre de la Ménagerie basé à la Fresnaye-sur-Chédouet.



Nous tenons à vous remercier pour votre présence à chaque manifestation organisée par la municipalité et plus particulièrement les porte-drapeaux de la commune.

Encore une belle année passée à vos côtés !

QUELQUES RÉALISATIONS DES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

DURANT LE 2ND SEMESTRE 2025 EN IMAGES

Le travail de nos agents techniques ne se limite pas à l'entretien courant des terrains ou des bâtiments communaux. Leur implication va bien au-delà, puisqu'ils se montrent également force de proposition et prennent en charge la réalisation de projets en régie. Cette démarche permet de générer des économies non négligeables pour la commune. Il convient de souligner la qualité du travail accompli par nos agents au service de notre village. Leur engagement quotidien mérite d'être mis en valeur. Vous trouverez ci-dessous une petite partie de leurs réalisations au cours du 2nd semestre 2025.

Amélioration de l'accessibilité du parvis de l'église



Dans le but de rendre le parvis de l'église plus accueillant et accessible, les agents du service technique ont rénové les parterres, rallongé les marches et installé des rampes le long de celles-ci.

Entretien de la rue Francis Caris



Dans un précédent numéro du bulletin communal, nous avons indiqué qu'un effort a été fait sur l'entretien de la rue Francis Caris. Ce fut le cas encore cette année, où les agents techniques ont repris un à un les parterres sur la partie haute de la rue.

EN BREF...

- Remplacement des chaises à la salle polyvalente pour un montant de 11 358.41 € TTC.
- Réfection du chemin du Hamel pour un coût de 10 414.80 € TTC.
- Réhabilitation du vestiaire de foot à la suite de la reprise d'activité du club US Neufchâtel. Les travaux s'élèvent à 16 297.57 € TTC.
- Acquisition d'un véhicule Peugeot Partner au prix de 5 000 € destiné au service technique, en remplacement d'un véhicule arrivé en fin de vie.
- Renouvellement d'illuminations de Noël pour 1 425 € TTC.

Pour votre information, le budget et l'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal sont consultables en Mairie sur demande ou sur le site internet de la commune.

ÉTAT CIVIL (juillet 2025 - décembre 2025)

Depuis l'application de la réglementation relative à la protection des données personnelles, la commune est tenue d'obtenir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements d'état civil (naissances, décès, pacs ou mariages) sur ce bulletin municipal. C'est pourquoi, seules les personnes ayant donné leur accord apparaîtront ci-dessous.

Ils sont nés : 6 naissances au total

Léo HUGUET, le 29/07/2025 à Le Mans
Martin FOUBERT, le 05/08/2025 à Alençon
Marceau GERARD BOISBLUCHE, le 17/08/2025 à Le Mans
Alma GODES, le 24/09/2025 à Alençon
Ange ABADIE, le 05/11/2025 à Alençon
Arnaud ESNOUF, le 22/12/2025 à Alençon



Ils se sont mariés ou pacsés : 1 mariage et 2 pacs au total

Le 05/07/2025, Cédric CHERIFI et Virginie GILLES
Le 04/10/2025, Joseph DEROUET et Clothilde RUELLE



Ils nous ont quittés : 9 décès au total

Le 29/07/2025, Isabelle BALLU née LEBLAY, à l'âge de 94 ans
Le 12/09/2025, Jeannine VINCENT née RICHARD, à l'âge de 94 ans
Le 20/10/2025, Georgette COLLET née DENIS, à l'âge de 96 ans

VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont invitées à déposer au secrétariat de la Mairie ou à l'adresse mail suivante (secretariat@mairieneufchatel72.fr), les articles qu'elles souhaitent faire paraître dans le bulletin municipal (à déposer avant le 15 juin pour la prochaine parution de juillet). Vous trouverez ci-dessous les articles que nous ont fait parvenir les présidents d'associations de Neufchâtel-en-Saosnois. Nous rappelons que le bulletin municipal se veut notamment le reflet des manifestations festives de la commune.

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à tous,



Cette année 2025 restera gravée dans notre mémoire.

3 Place Maxime Boisseau

À peine un an après sa nomination, nous avons eu la douloureuse peine de perdre notre président Joel Bothereau. Suite à cette tragédie, un nouveau bureau a été réélu :

Président : Wilfrid Piel

Vice-président : Sébastien Plumail

Secrétaire : Michel Gourdel

Le nouveau bureau a tenu les manifestations prévues grâce aux anciens et nouveaux membres, merci à vous.

Une nouvelle année arrive, quelques nouveautés au programme, un repas comité des fêtes et Neufchâtel en musique.

L'association est grande ouverte aux gens désireux de partager et faire vivre notre commune.

Au plaisir de vous voir dans nos futures manifestations, nous vous souhaitons pleins de bonne chose.

Cordialement le président



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI DE LA BIENNE



L'Association des Parents d'élèves a organisé son assemblée générale fin septembre, ci-dessous l'élection du nouveau bureau :

- Présidente : Coralie GILOUPPE
- Présidente Adjointe : Maud GAUDRE
- Trésorière : Hélène FIZELIER
- Trésorière Adjointe : Sabine LEROY
- Secrétaire : Cécilia MORICEAU

Des nouveaux bénévoles sont venus compléter l'équipe active.



Depuis la rentrée de septembre, l'association a organisé 3 actions :

- La BOUM D 'Halloween
- Vente de Sapin
- Marché de Noël avec la participation de l'équipe éducative

3 Autres auront lieu courant 2026

- Le CARNAVAL (samedi 28 mars 2026)
- Une Rando - pédestre (samedi 30 mai 2026)
- KERMESSE + Spectacle de fin d'année en collaboration avec les maitresses (Dimanche 28 juin 2026)

Grâce aux différentes actions organisées ces derniers temps et à la participation des parents nous reversons chaque année à la coopérative scolaire une somme qui leur permet d'investir dans de nouveaux projets. Cette année l'APE a participé au projet des maitresses des CP- CE1 une classe découverte à Saint Léonard des bois pour 2 jours et 1 nuit. Une expérience riche de souvenirs pour nos élèves.

Nous finançons également des petits projets tout au long de l'année comme par exemple, des achats de jeux pour la garderie, des ballons pour les activités sportives.

Sachez que les bénévoles de l'APE réfléchissent ensemble à réaliser de nouvelles actions dans le but de faire plaisir aux enfants. Et c'est également avec plaisir que nous vous retrouverons lors de nos futures manifestations.

Il n'est jamais trop tard pour intégrer l'APE n'hésitez pas, rejoignez-nous.

Pour nous joindre :

Par mail : apedurpidelabienne@gmail.com

Facebook : APE du RPI de la Bienne

L'Équipe de l'APE



JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND
SAINT-RÉMY-DU-VAL
KOLITZHEIM
NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS

Partez en Allemagne avec le comité de jumelage !

Un voyage inoubliable vous attend à la Pentecôte 2026

Depuis des années, le jumelage entre **Saint-Rémy-du-Val**, **Kolitzheim** et **Neufchâtel-en-Saosnois** fait naître des amitiés fortes, des souvenirs inoubliables et de magnifiques échanges culturels. C'est une aventure humaine exceptionnelle, ouverte à tous — familles, enfants, jeunes, anciens — chacun y trouve sa place.

En 2026, nous repartirons en Allemagne pour un nouveau séjour riche en découvertes et en convivialité !

 **Dates du voyage :**

Du vendredi soir 22 mai au mardi matin 26 mai 2026

Nous partirons en car ou en minibus en fonction du nombre de voyageurs.

Afin de réduire au maximum le coût du voyage pour les familles, une **randonnée pédestre/trail** est organisée le dimanche 8 mars

→ Départ : Neufchâtel-en-Saosnois

→ Direction : Forêt de Perseigne

→ 3 parcours : de 7 à 15km

→ Café d'accueil et ravitaillement à l'arrivée

C'est une manifestation simple, conviviale, mettant en avant notre association... et dont le succès, ainsi que les bénéfices, dépendront de la participation de tous !

 **Nous avons besoin de vous !**

Pour pouvoir réserver le car (minimum 40 participants), nous devons identifier rapidement les familles et personnes sûres de participer au voyage.

Merci de vous signaler auprès de Philippe, Agathe ou Jonathan.

📍 **Prochaine réunion du comité**

Mardi 27 janvier 2026 à 20h00

Salle des fêtes de Saint-Rémy-du-Val

☎ **Contact & renseignements** : Jonathan CHOLET - 06 26 38 12 45



ASSOCIATION JOSEPH ROUSSEL POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

Chers amis, bonjour ?

En cette fin d'année, permettez-moi et au nom de tous les membres de notre association de vous souhaiter une très belle fin d'année. Une bien meilleure année nouvelle pour tous. Que les bruits horribles des armes se taisent, semant désastres et malheurs.

L'année 2008 fut pour nous l'apprentissage de la recherche historique de notre chère église. Puis vinrent, avec les travaux, les études archéologiques et les restaurations. Nous avons beaucoup appris sur ce bâtiment qui était donné insignifiant tant historique qu'architectural.

Ses datations, ses inhumations, son histoire, sa beauté. Seule à ce jour, la chapelle Sainte Marie nous cache encore son commanditaire du début du XVI^e siècle.

Au fil des années de restauration, l'association a œuvré tant sur le bâtiment que dans de nombreuses actions pour aider au financement.

Aussi, permettez-moi encore une fois de remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se sont succédés, tous nos généreux donateurs, les trois conseils municipaux et le conseil départemental pour leurs subventions.

L'année 2025 fut certainement pour l'association la plus faste et une des plus importantes.

Fin 2014 : élaboration d'un projet de vitrail pour la baie de la chapelle Sainte Marie. Sept mois de travail pour sa réalisation. Fin juin, dépose du plexiglas puis l'installation d'un superbe vitrail.

Cet ouvrage a été réalisé par la maître verrier Madame Virginie Berthier de Nogent-le-Rotrou. Bravo. Financé par l'association. La pose par la mairie. Ce vitrail représente une Vierge à l'enfant allaitante, inspiré d'un vitrail du XVI^e siècle provenant de l'abbaye de Perseigne. Les bordures ont été reprises dans le petit vitrail classé à droite du chœur, également de l'abbaye, représentant Jean I^{er} duc d'Alençon, compagnon d'arme de Jeanne d'Arc.

Merci aux hommes d'entretien Guillaume et Francis pour l'amélioration et l'embellissement du parvis d'entrée. L'église Saint-Étienne de Neufchâtel-en-Saosnois, que beaucoup à présent envient, n'a sans doute pas encore dévoilé tous ses secrets !

Encore une fois, une très belle année nouvelle. Portez-vous bien et surtout prenez soin de vous.

Très cordialement, Jean

BIBLIONET



La bibliothèque de Neufchâtel en Saosnois est ouverte au public les lundis et jeudis de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez également faire vos réservations sur le site :

www.mediatheque-lelien.mainesaosnois.fr

Nous avons acquis de nouveaux ouvrages (40 livres enfants et 20 livres adultes) Bandes dessinées, romans policiers et romans divers, romans jeunesse...

Nous recevons régulièrement les enfants de l'école de la commune chaque jeudi en alternance.

À la salle polyvalente et avec le partenariat du relais petite enfance de Mamers, nous proposons une animation intitulée CROC MOTS DOUX, une fois par trimestre (lectures, chants, marionnettes et danses).

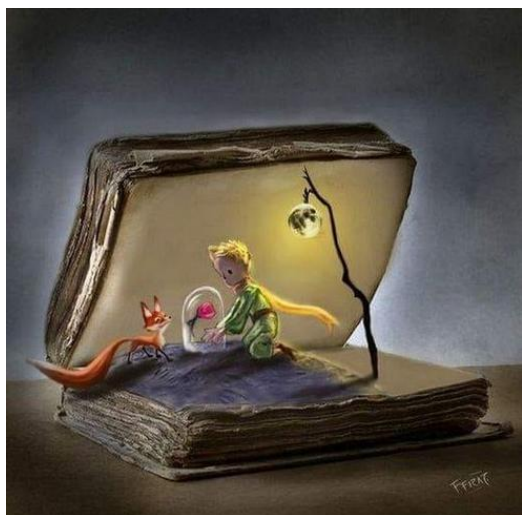
Tous les 15 jours, nous nous déplaçons aux Hespérides pour lire des contes ou des nouvelles aux résidents.

UN ÉVÉNEMENT MARQUANT LES CONTES DE LA CIGALE

Cette année a également été marquée par un événement inédit pour notre bibliothèque. Notre premier spectacle pour jeunes enfants, animé par



Virginie. Chants, histoires, douceur, et une grande participation du jeune public. 31 personnes étaient présentes 21 enfants et 10 adultes



Les Contes de la Cigale ont rencontré un franc succès, et nous en sommes très heureuses.

À prévoir en Avril 2026 :

Le 16 avril 2026, nous allons organiser avec la médiathèque de Mamers un après-midi jeux à la salle polyvalente de Neufchâtel en Saosnois.

La bibliothèque est située 6 Creuse rue. Tel 09 72 47 68 06

Email : bibliothequeneufchatel@outlook.fr

Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Tous les membres du bureau de Générations mouvement de Neufchâtel en Saosnois, vous souhaitent ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Activités passées :

- * Le 18 septembre : Concours de belote
- * Le 9 octobre : Thé dansant
- * Le 18 décembre : Repas de Noël

Projets pour la rentrée :

- * Le 5 février : Assemblée générale GM Neufchâtel en Saosnois
- * Le 26 février : Assemblée générale secteur GM Perseigne Saosnois
- * Le 2 avril : Thé dansant
- * Le 7 avril : Questions pour un après-midi
- * Le 2 juillet : Barbecue



Activités réservées aux adhérents

- Vannerie, cartes, triominos, couture, tricot et scrapbooking (deux jeudis par mois), jeu culturel avec classement départemental, questions pour un après-midi, barbecue, repas de Noël, Marche nordique.

Venez nous rejoindre tous les mardis matin. Nous partons de différents lieux (Blanche feuille, les Trois ponts de Neufchâtel en Saosnois, le camping de la Fresnaye-sur-Chédouet, Le Belvédère de Villaines-la-Carelle)

Activités ouvertes à tous :

Thé dansant, concours de belote

Adhésion : 18 €/an.

Vous pouvez joindre La Présidente pour de plus amples renseignements au 06 47 84 90 83.

ASSOCIATION NEUFTONIC

Faites le plein d'énergie avec Neuftonic !

À Neufchatel-en-Saosnois, l'association Neuftonic vous invite à rejoindre les cours du mardi, mercredi et jeudi. Les cours sont animés par la talentueuse Mirna, une passionnée de sport et de remise en forme.

Gymnastique d'entretien tous les mardis de 19h à 20h : Tonifiez votre corps !

Rejoignez-nous tous les mardis à 19h pour une séance de gymnastique qui allie force, souplesse et cardio.

Zumba tous les mardis de 20h à 21h :

Dancez, bougez, éclatez-vous ! À 20h, plongez dans l'univers entraînant de la Zumba ! Les cours sont adaptés à tous les niveaux, que vous soyez débutant ou confirmé.

Zumba Kids et GYM : Tous les mercredis de 10h50 à 11h50

Une activité de fitness et de danse. Les cours sont adaptés aux enfants de 4 à 12 ans, avec des mouvements ludiques et des jeux pour favoriser l'interaction.

La gymnastique douce sur chaise : Tous les jeudis de 19h00 à 20h00

Une pratique qui combine des exercices légers et accessibles pour maintenir une activité physique tout en minimisant les risques de blessures. Des mouvements simples comme les rotations d'épaules et les levées de jambes sont recommandés pour stimuler la mobilité et le tonus musculaire.



Danse en ligne RDV à partir du jeudi 15 janvier 2026 à 20h00

La danse en ligne, ou line dance, est une danse de groupe qui se pratique sans partenaire, chaque danseur étant aligné soit l'un derrière l'autre, soit côte à côte, soit en deux lignes se faisant face. Elle est accessible à tous, quel que soit votre niveau de danse, et permet d'évoluer rapidement et de se faire plaisir dès les premières chorégraphies apprises.

Où ?

Salle polyvalente municipale, 72600 Neufchâtel-en-Saosnois

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez-Mirna au 06.44.89.49.70.

ECOMUSÉE LA MAISON DU SABOT ET DES MÉTIERS D'ANTAN

Neufchâtelloise et neufchâtellois connaissez-vous votre écomusée ?

Tous les villages n'ont pas le bonheur d'avoir une partie de leur patrimoine exposée dans un musée.

Nous vous rappelons qu'il a été fondé en 1988 par le maire Monsieur Francis Caris, et « une poignée » de bénévoles très motivés.

Il faut savoir qu'à la fin du 19ème et au début 20ème siècle, votre village vivait principalement de la saboterie. Non seulement les sabotiers chaussaient les villageois mais ils exportaient aussi leur production vers La Beauce, La Bretagne, le pays nantais et le bordelais...et tout cela grâce au bois fourni par « La belle discrète », notre forêt de Perseigne.

Pour en savoir plus sur ce passé, franchissez le seuil de La Maison du Sabot et des Métiers d'Antan, seul(e), en famille ou en groupe, les bénévoles, vous accueilleront avec plaisir. C'est gratuit...

Bilan de nos activités de l'année :

-Vide-greniers du 1er juin : 51 exposants.

-Randonnée de Noël : 87 participants.

-Nombres de visiteurs :283

Calendrier 2026 :

-Assemblée générale le 13 mars 2026 à 20h.

-Vide-greniers le 7 juin 2026.

-Randonnée de Noël le 13 décembre 2026.

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres qui seraient intéressés pour faire les visites guidées.

Ouverture de juin à septembre les dimanches et jours fériés de 15h à 18h.

Le reste de l'année, réserver votre visite : 06 44 05 31 88

Site internet : lamaisondusabot.jimdofree.com



Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les membres de l'association.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des prochains événements à Neufchâtel-en-Saosnois pour la période janvier 2026 à décembre 2026 avec les dates que les associations ont bien voulues nous faire parvenir.

Janvier 2026

Dimanche 11 janvier	Vœux de la municipalité	Mairie
Samedi 31 janvier	Loto	Comité des fêtes

Février 2026

Jeudi 5 février	Assemblée générale	Générations Mouvement
Samedi 7 février	Loto	Union Cycliste Mamers Neufchâtel

Mars 2026

Jeudi 5 mars	Concours de belote et de 17	Comité des fêtes
Vendredi 6 mars	Concours par équipe	Comité des fêtes
Dimanche 8 mars	Randonnée pédestre/trail	Association jumelage
Vendredi 13 mars	Assemblée générale	Musée du sabot
Samedi 14 mars	Soirée tartiflette	US Neufchâtel
Samedi 28 mars	Carnaval	APE RPI de la Bienne
Dimanche 29 mars	Chasse aux œufs de Pâques	Mairie

Avril 2026

Jeudi 2 avril	Thé dansant animé par Royal Musette	Générations Mouvement
Mardi 7 avril	Questions pour un après-midi	Générations Mouvement
Jeudi 16 avril	Après-midi jeux à la salle polyvalente	Biblionet

Mai 2026

Vendredi 8 mai	Commémoration de l'armistice 1945	Mairie
Dimanche 17 mai	Grand Prix de Neufchâtel	Union Cycliste Mamers Neufchâtel
Samedi 30 mai	Rando - pédestre	APE RPI de la Bienne
Samedi 30 mai	Neufchâtel en musique	Comité des fêtes

Juin 2026

Dimanche 7 juin	Vide-greniers	Musée du sabot
Samedi 20 juin	Course de caisses à savon	Balade Moto Alençonnaise
Dimanche 28 juin	Kermesse + spectacle de fin d'année	APE RPI de la Bienne

Juillet 2026

Jeudi 2 juillet	Barbecue	Générations Mouvement
Mardi 14 juillet	Fête sur le terrain communal	Comité des fêtes
Dimanche 26 juillet	Vide -grenier et jeu de la galoche	Comité des fêtes

Août 2026

Samedi 8 août	Loto de l'été	Comité des fêtes
---------------	---------------	------------------

Octobre 2026

Dimanche 4 octobre	Vide -greniers à la salle polyvalente	Comité des fêtes
Dimanche 18 octobre	Loto d'automne	Comité des fêtes

Novembre 2026

Dimanche 1 novembre	Randonnée la Laurent Brochard	Union Cycliste Mamers Neufchâtel
Mercredi 11 novembre	Commémoration de l'armistice 1918	Mairie
Mercredi 11 novembre	Repas des cheveux blancs	Mairie
Jeudi 19 novembre	Concours de belote et de 17	Comité des fêtes

Décembre 2026

Dimanche 13 décembre	Randonnée de Noël	Musée du sabot
Date à déterminer	Noël communal	Mairie

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

JEUNES DE 16 ANS - JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en Mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours précédant la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). Si vous connaissez des difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau du centre de service national d'Angers (csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51) afin de fixer une nouvelle date.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant été recensés dans la commune. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire. N'hésitez pas à venir en Mairie pour vous inscrire, en fournissant les documents suivants :

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en Mairie).

Cette démarche peut être réalisée en ligne sur le site service-public.fr.



**S'inscrire sur
les listes électorales**

COMMISSION EXTRA-COMMUNALE ACTION SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commission extra-municipale Action Sociale remplace le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses missions n'ont pas changé :

- prévention et aide en faveur des personnes fragilisées (aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux familles en difficulté, aux personnes handicapées...).

- organisation, chaque année, du traditionnel repas des aînés ainsi qu'une distribution d'un colis de Noël pour les Neufchâtellois de 70 ans et plus (inscrits sur la liste électorale).

Cette nouvelle commission se compose, actuellement, des membres suivants : Mesdames Amélie LECELLIER, Béatrice LECONTE, Anaïs RAMAGE, Michèle LE LAIN, Marylène MOREAU, Annick GUY, Marie-Josèphe PIEL, Sabrina DAGONNEAU et Messieurs Jean-Denis GUIBERT, André GRIMAULT.

Si vous êtes dans le besoin ou que vous connaissez quelqu'un dans le besoin, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres de la commission extra-municipale Action Sociale.

FERMETURE DÉFINITIVE DU RÉSEAU CUIVRE ET ADSL

Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom. À ce titre, il a la charge d'organiser l'échéancier de fermeture jusqu'à 2030, d'assurer le suivi des différentes phases et étapes de fermeture en lien avec l'ensemble des opérateurs concernés dans le respect du cadre réglementaire fixé par l'Arcep.

ORANGE a décidé de fermer la commercialisation de nouveaux services sur le cuivre en janvier 2026.

La date de fermeture technique à partir de laquelle les services reposant sur les réseaux cuivre seront coupés est prévue en janvier 2028.

Le bon réflexe : n'attendez pas le dernier moment pour basculer sur la fibre optique !

UN PEU D'HISTOIRE

Perseigne dans la tourmente

L'existence de l'abbaye de Perseigne ne fut pas un long fleuve tranquille ; tant dans toute la période monacale que de notre époque.

- **1355-1358** : Pillage de l'abbaye par Jean de Harcourt, baron du Sonnois, avec à ses ordres un certain capitaine Loquet.
- **1364** : L'abbaye fut incendiée.
- **1417** : Occupation anglaise. Deuxième exode des moines à Saint-Rémy-du-Plain.
- **1789** : Révolution. Les moines sont chassés de l'abbaye.
- **1791** : Vente des biens, commencement de la démolition.
- **1939 (août)** : L'abbé Lebreton, président créateur de la colonie, est mobilisé. Menace de réquisition par les autorités militaires. Mais les enfants des mobilisés évitent leur départ.
- **1940** : C'est la guerre. Des fillettes et leurs maîtresses, chassées par les bombardements, viennent trouver refuge.

- o 14 juin : Arrivée de nombreux ouvriers hommes et femmes prévus pour travailler dans une usine qui ne vit pas le jour. Ils firent beaucoup de dégâts avant leur départ, emportant vaisselle et couvertures.
- o 15 juin : Arrivée de soldats français.
- o 15 juin : Départ précipité à cause de l'avancée rapide ennemie.
- o 23 juin : Arrivée de 250 soldats allemands et officiers, véhicules militaires. Hissage au mat de la croix gammée.
- o 9 juillet à 4h : Départ de la troupe après une mise à sac des bâtiments. Seule la chapelle a été respectée.
- o 25 juillet : Arrivée de batteries lourdes d'artillerie. Les soldats continuent le pillage.
- o Octobre : 110 chômeurs du Mans sont cantonnés à Perseigne pour travailler en forêt.
- **1944 :**
 - o 18 avril : Nouvelle occupation allemande avec une cinquantaine de prisonniers français, ivoiriens, marocains, algériens, qui creusèrent en forêt de larges tranchées pour stocker des fûts de carburant.
 - o Juin : Les Français sont remplacés par des Russes, puis par des Belges logeant dans la chapelle. Se permettant de fracturer la porte du tabernacle et manger sur l'autel.
 - o 9 et 10 août : De nuit, tout le monde quitte Perseigne précipitamment. Les Américains arrivent.
 - o 27 août : Commencement de l'occupation américaine, qui repartent le 17 novembre laissant dégâts et pillages.
- **1945 :**
 - o Mars à mai : Occupation de Perseigne par cinquante ouvriers de l'usine Gnome et Rhône du Mans - travaux en forêt.
 - o 4 juin : Cinquante prisonniers allemands (plus tard ils seront une centaine) - travaux en forêt.

Malgré tous ces malheurs, Perseigne a résisté, et sa colo créée en 1923 est devenue la plus ancienne de France.

Que notre fruit demeure - Sa devise qui porte bonheur. Longue route.

Belvédère de Perseigne

Au signal de Perseigne : la première tour en bois mesurait 24 mètres et fut construite en 1820.

Ces textes ont été proposé par **Jean Fernandez**. Nous le remercions pour sa contribution. Si vous aussi vous souhaitez nous raconter une anecdote, vos mémoires sur un évènement ou un lieu de la commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Vous pouvez envoyer votre texte par mail (secretariat@mairieneufchatel72.fr) ou tout simplement le déposer en Mairie. Nous serons très heureux de publier ces récits d'histoires locales qui ne doivent pas tomber dans l'oubli.

MÉMENTO PRATIQUE

Ouverture du secrétariat de Mairie et de l'agence postale :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 11h45, les mercredis de 14h00 à 18h00.

Informations complémentaires :

- sur le panneau d'affichage à la Mairie ;
- sur le panneau d'information lumineux près de la cantine ;
- sur le site internet de la commune : www.mairieneufchatel72.fr ;
- par mail (secretariat@mairieneufchatel72.fr) ;

Permanence des élus :

En cas de besoin, vous pouvez prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou un adjoint en contactant le secrétariat de la Mairie (02 43 97 74 15) ou en appelant l'un de ces numéros :

Monsieur le Maire Jean-Denis GUIBERT : 06 70 09 79 08

Monsieur Jean-Paul LEFEVRE, premier Adjoint : 06 70 09 81 41

Madame Amélie LECELLIER, deuxième Adjointe : 06 70 09 79 81

Monsieur André GRIMAULT, troisième Adjoint : 06 70 09 80 38

Madame Claudie MOULARD, quatrième Adjointe : 06 70 09 80 04

Permanence de l'assistante sociale :

Madame GRIMAULT, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois à la Mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 43 31 16 61.

Permanence d'une conseillère numérique :

Madame Eglantine FERRAND assure une permanence les lundis matin de 9h00 à 11h45 sur rendez-vous à la Mairie afin d'aider les usagers en difficulté avec les outils informatiques.

Ramassage des ordures ménagères en porte à porte :

Le ramassage des ordures ménagères (sacs gris) est effectué tous les 15 jours le jeudi matin (**semaine paire**). Les emballages et papiers (sacs jaunes) sont collectés quant à eux tous les 15 jours le jeudi matin (**semaine impaire**).

Afin de ne pas manquer le passage du camion, nous vous rappelons que les sacs doivent être sortis la veille au soir. S'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivantes de la même semaine sont reportées d'un jour.

La prochaine dotation des sacs se tiendra le mardi 3 février 2026 de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Toute l'année (sauf jours fériés) : mercredi 14h00-16h45 et samedi 9h00-11h45 et 14h00-16h45.

Un site internet dédié pour vos démarches en ligne :

Depuis le 6 mai 2020, la commune de Neufchâtel est raccordée au site internet service-public.fr. Ce site vous permet de réaliser vos démarches en ligne.

FAITES CONNAISSANCE AVEC VOTRE COMMUNE

En août dernier, la congrégation des Sœurs de l'Enfant-Jésus a fêté ses 190 ans. Connaissez-vous leur histoire ?

Le dimanche 5 août 1835, à Neufchâtel, pendant que la jeunesse du pays se livrait à des fêtes mondaines, 5 jeunes filles : Désirée Ruel, maîtresse d'école, Madeleine Letourneau, Rose Tréton, Marie Louatron et Marie Ganivet se réunirent au presbytère et exposèrent à leur directeur et curé, Monsieur Joseph Roussel, leur intention de se dévouer à l'éducation des enfants et au soulagement des pauvres malades du pays en formant entre elles, à Neufchâtel même, une communauté religieuse.

Le vénérable prêtre les ayant encouragées dans leur dessein et promis de les seconder, elles mirent en commun, séance tenante, ce qu'elles possédaient et se disposèrent dès lors à mener la vie commune dans la maison de la pieuse institutrice qui leur donnait exemple.

C'est ce jour mémorable que la Communauté de l'Enfant-Jésus considère comme celui de sa fondation, bien que ce soit le 28 octobre seulement que nos premières Mères reçurent à Ancinnes leur mission de Monseigneur Bouvier, alors évêque du Mans.



Les Sœurs de l'Enfant-Jésus ont visité la Mairie lors de la célébration des 190 ans de leur congrégation

À Bientôt !